

**DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES SPORTS**

**Pôle SPORTS**

☎ 02.38.79.33.42

E-mail : sports@ville-saintjeandelaruelle.fr



**AVENANT n° 3  
À LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION  
D'EQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX signée le 25 novembre 2019**

**ENTRE LES SOUSSIGNÉES :**

La **VILLE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE**, représentée par Monsieur Fabien RIVIERE DA SILVA, Maire, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 10 novembre 2023, dénommée ci-après «la Ville» ;

et

L'Unité Educative d'Activités de Jour (Etablissement de placement éducatif et d'insertion de la Protection Judiciaire de la Jeunesse), représentée par Madame Cécile LECOIN, Directrice de l'EPEI par intérim, sise 642 rue Paul Héroult, 45650 Saint Jean le Blanc ;

**IL EST PROCÉDE, PAR VOIE D'AVENANT, AUX MODIFICATIONS SUIVANTES :**

**Article 1 :**

L'article 3 relatif à la durée est modifié comme suit :

Le présent avenant est consenti pour l'année scolaire 2024-2025 hors congés scolaires.

Monsieur Fouad BENHALLA se chargera de l'encadrement et de l'ouverture et fermeture de l'équipement.

**Article 2 :**

L'annexe 6 relatif au planning d'utilisation de la structure est modifié comme suit :

Salle multisports du complexe sportif Maurice Millet :

- Du mercredi 2 septembre 2024 au mercredi 12 mars 2025 inclus de 10h30 à 12h30

Les autres dispositions de la convention demeurent sans changement.

Fait à Saint Jean de la Ruelle, le 19 août 2024

Pour l'E.P.E.I.

Cécile LECOIN

Directrice de l'Unité

**Bérénice GAILLEN-GUEDY**  
Responsable d'Unité Éducative  
UEAJ SAINT JEAN LE BLANC

Pour le Maire et par délégation,

la 1<sup>ère</sup> adjointe en charge du sport, de la santé,  
l'autonomie et du handicap



Veronique DESNOUES